

ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT-NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°75 - OCTOBRE 2022



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers présidents, chers amis,

sans vouloir paraphraser un acteur français célèbre, dans un film à succès, mon programme pourrait tenir en trois points, la communication, la communication et la communication !

Je l'ai déjà évoqué dans de nombreuses instances, déjà écrit dans l'ensemble de nos vecteurs de communication, oserai-je le dire, déjà martelé à de nombreuses reprises : communiquer est vital pour l'UNC. Communiquer pour faire savoir ce que nous sommes et les valeurs que nous défendons, sur ce que nous faisons au titre de la reconnaissance, de la solidarité, de la mémoire, de la citoyenneté et de la promotion de l'esprit de défense pour le monde combattant, mais aussi et surtout pour recruter de nouveaux adhérents, ce qui est un impératif vital, car il y va véritablement de notre survie !!

Nous avons mis en place une stratégie de communication qui repose sur une dynamique collective qui doit se décliner impérativement à tous les niveaux de notre association. Il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur les relais identifiés que sont les correspondants communication de chaque département, dont la mission est de coordonner, de mettre en cohérence toutes les initiatives, et de filtrer, canaliser et fluidifier la circulation de l'information. Nous disposons pour cela de très bons supports, au premier rang desquels se place notre mensuel *La Voix du Combattant*. Il est riche et divers, et se place très objectivement bien au-dessus de nombreuses publications du même ordre. Je pourrais également mentionner, en termes de communication interne, la lettre que vous êtes en train de lire, ainsi que celle du directeur administratif, *UNC Infos*. Mais soyons réalistes, ce sont des produits internes qui sont peu voire pas diffusés en dehors de l'UNC. Or, une bonne stratégie dans ce domaine doit être, comme le disent les spécialistes, orientée à 360°. Elle doit donc toucher toutes les cibles, avec tous les médias dont nous pouvons disposer. Nous devons donc innover, nous démultiplier et aller au-delà d'un public acquis.

Il faut d'une part investir plus massivement les réseaux sociaux, car c'est là que nous pourrions atteindre une partie de nos futurs adhérents. Nous disposons déjà d'une page nationale Facebook dynamique, très régulièrement alimentée par notre actualité, comme le sont d'ailleurs celles des fédérations départementales et des associations locales. Mais cela ne suffit pas car les réseaux sociaux sont très divers, compartimentés, s'adressent chacun à des tranches d'âge particulières, avec des outils spécifiques. Il y a aujourd'hui clairement deux champs à investir. Tout d'abord le réseau LinkedIn, réseau à caractère plutôt professionnel et institutionnel. Un compte officiel y sera créé sous peu ; il rendra compte des activités officielles de l'UNC et relayera celles des comptes institutionnels que nous suivons (ministres, armées...).

Seconde piste, la production de vidéos, de différents formats, sur des sujets à la fois institutionnels, donc ayant une certaine pérennité, et des sujets d'actualité, ayant donc une durée d'intérêt plus courte. Ces vidéos ont l'immense avantage de pouvoir être diffusées sur tous nos canaux : Facebook, site Internet, LinkedIn et surtout YouTube, réseau social où se trouvent nos cibles prioritaires. Avec peu de moyens techniques, des conseils avisés (cf. page 4) et de la bonne volonté, l'UNC peut s'exporter sur les réseaux de façon très dynamique, en donnant, de surcroît, la parole aux acteurs de terrain.

Il faut d'autre part réfléchir à faire sortir *La Voix du Combattant* des frontières de l'UNC. Cela peut se faire au moins par le biais d'un produit numérique, telle une newsletter, et, pourquoi pas, en imaginant également une édition papier grand public. Cela peut être complexe à mettre en œuvre mais je crois qu'il ne faut pas s'interdire d'y réfléchir. Vos idées seront dans ce domaine les bienvenues.

Vous le voyez, l'imagination est en marche et demande une mobilisation de tous et de tous les instants. Il ne faut pas s'attendre à ce que les investissements en matière de communication soient forcément rentables immédiatement, mais il est certain que si rien est fait, cela ne rapportera rien !

REVALORISATION DES PMI ET DE LA RC

Dans un communiqué publié mardi 4 octobre, Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a annoncé que **la valeur du point de PMI serait actualisée dès le 1^{er} janvier 2023 pour prendre en compte la revalorisation de 3,5% accordée aux fonctionnaires le 1^{er} juillet dernier.** Cette mesure illustre la volonté du Gouvernement de maintenir le pouvoir d'achat de tous les Français, dans le contexte d'inflation tout en confirmant l'engagement du Gouvernement à reconnaître et soutenir les anciens combattants. Sans cette décision, la revalorisation des pensions ne se serait traduite qu'un an plus tard, le 1^{er} janvier 2024.

La secrétaire d'Etat avait réuni le 27 septembre dernier les présidents des principales associations d'anciens combattants qui avaient exprimé leur vive préoccupation concernant la question de la revalorisation tardive de la valeur du point de PMI. Le montant des pensions militaires d'invalidité et de la retraite du combattant est indexé sur l'évolution globale de la rémunération des fonctionnaires de l'Etat. Le mécanisme d'indexation, réformé en 2021 à la suite d'une large concertation avec les associations, prévoit toutefois un délai entre la constatation de cette évolution et son effet sur le montant des pensions militaires d'invalidité et de la retraite du combattant au 1^{er} janvier de chaque année, qui varie de 6 à 18 mois en fonction de la date de la mesure. Soucieux de répondre aux préoccupations du monde combattant, de prendre en compte l'urgence du contexte économique et de traiter de manière égale tous les Français, le Gouvernement a décidé d'anticiper d'un an cette revalorisation, pour un coût global de 41,6 millions d'euros. Plus de 850 000 anciens combattants sont ainsi concernés par cette mesure, qui s'appliquera tant aux titulaires d'une pension militaire d'invalidité (151 000 bénéficiaires) qu'aux bénéficiaires de la retraite du combattant (700 000 bénéficiaires).

L'ACTUALITÉ du PRÉSIDENT NATIONAL

Le 5 octobre, le président national a participé, avec les représentants des principales autres associations du G12, à la traditionnelle audition sur le projet de loi de finances, organisée par la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale présidée par M. Thomas Gassilloud.

Cette année, l'UNC, la FNAM, l'UBFT, l'ANOPEX et la FNAOM-ACTDM étaient convenues de coordonner leur intervention afin d'éviter les répétitions et se répartir les sujets portés par nos associations.

Le général Longuet a, entre autres, insisté sur l'ouverture du TRN aux réservistes engagés en opérations intérieures, les théâtres oubliés, les cartes à cheval pour les combattants d'Indochine et la carte du combattant aux survivants des opérations de la seconde guerre mondiale. Il a appelé l'attention des députés sur la reconnaissance de la singularité du métier des armes et la lutte contre sa banalisation.

Rappelant le rôle essentiel de l'UNC dans les actions de solidarité en général



et au profit de nos aînés en particulier, il a insisté sur l'attention portée également aux jeunes blessés, notamment ceux atteints du stress posttraumatique. Sans se substituer aux structures compétentes, l'UNC joue là un rôle de vigie.

Il a conclu sur la question de la transmission de la mémoire auprès des jeunes et la nécessité d'une relation approfondie avec l'Education nationale, et enfin sur l'effet négatif de la prolifération des rendez-vous mémoriels, alors que le 11-Novembre pourrait être, sur l'ensemble du territoire, la journée d'hommage à toutes les générations du feu.

EPHÉMÉRIDE

Mardi 20 septembre

Exposition Opex à l'Ecole de l'air et de l'espace de Salon-de-Provence

Jeudi 22 septembre

Ravivage de la Flamme - UBFT

Vendredi 23 septembre

Conseil d'administration national
Comité consultatif reconversion

Dimanche 25 septembre

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives

Lundi 26 septembre

Entretien avec le président de la France mutualiste

Mardi 27 septembre

Déjeuner du G12 avec Mme Miralles

Mercredi 28 septembre

Réunion de travail avec la Mutuelle du monde combattant
Réunion de travail avec la FNAM, l'ANOPEX et la FNAOM
Secours de France - Prix Clara Lanzi

Mercredi 5 octobre

Audition par la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale
Audition par la 37^e assemblée des Français de l'étranger

Vendredi 7 octobre

Entretien avec le chef du contrôle général des armées

Samedi 8 octobre

10 ans de l'ANOPEX

Mardi 11 octobre

Audition par le député B. Masson rapporteur du budget des anciens combattants

Mercredi 12 octobre

ONAC-VG – Jury
« Petits artistes de la mémoire »

INFORMATION GÉNÉRALE

Une vidéo du dernier congrès national à Tours est disponible. Vous y retrouverez la cérémonie à la cathédrale, le congrès, le défilé, la cérémonie au jardin du souvenir ainsi que le banquet de clôture. Elle se présente sous la forme d'une clef USB, du format d'une carte bancaire, que vous pouvez acquérir au prix de 12€ l'unité. Merci d'adresser votre commande départementale groupée, accompagnée du chèque de règlement, à M. Freddy Dupont, 19 rue de la Pointe Luneau – 37270 Montlouis-sur-Loire.

AGENDA

Dimanche 16 octobre

Congrès UNC-91

Mardi 18 octobre

Cérémonie pour le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Mercredi 19 octobre

Réunion de travail avec l' Association nationale pour le souvenir des Dardanelles et fronts d'Orient

Vendredi 21 et samedi 22 octobre

Déplacement dans le Var

Rencontre avec les UNC 04-05, 06, 13, 2A, 2B, 83 et 84

Rencontre avec les associations du Var

Vendredi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France

L'ACTUALITÉ du PRÉSIDENT NATIONAL (suite)

Le 4 octobre, le président national recevait au siège M. Didier Froehly réalisateur TV de renommée nationale (entre autres Koh Lanta, festival de Cannes, débat présidentiel...), adhérent de l'UNC-44, en présence de MM. Joël Le Cloitre, administrateur national, président du comité communication interne et recrutement, et de Florent Ménier, responsable des réseaux sociaux.

Au menu de ce repas, témoignage et bonnes pratiques d'un professionnel reconnu, par ailleurs vice-président de l'association nationale des anciens du régiment d'infanterie chars de marine (RICM) pour dynamiser la communication de l'UNC.



Grâce à la vigilance de nos adhérents, le siège national a été alerté sur la parution du livre *Le Noir et le Brun* de Jean-Christophe Buisson, paru fin septembre aux éditions Perrin. Cet ouvrage est une histoire illustrée du fascisme et du nazisme de 1919 à 1946, évoquant l'ensemble des mouvements, groupements, associations ou partis qui, à travers le monde, ont épousé de telles thèses durant cette période. Or, le livre comporte quatre pages reproduisant les insignes, écussons ou drapeaux de ces organismes, dont celui de l'UNC, dans sa version actuelle, faisant ainsi l'amalgame, pour un lecteur non averti, entre notre association et cette idéologie.

Le siège national s'est bien sûr saisi de ce dossier afin d'étudier les voies et moyens pour se retourner contre ces allégations mensongères. Nous vous tiendrons informés de l'instruction de cette affaire.